

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Décision de l'UE concernant l'équivalence boursière

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Décision de l'UE concernant l'équivalence boursière, 2017 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 12.07.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Crédit et monnaie	1
Bourses	1

Abréviations

EFD Eidgenössisches Finanzdepartement
APK-NR Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
EU Europäische Union

DFF Département fédéral des finances
CPE-CN Commission de politique extérieure du Conseil national
UE Union européenne

Chronique générale

Economie

Crédit et monnaie

Bourses

RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 21.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que les relations entre l'**Union européenne** (UE) et la Suisse semblaient s'orienter vers un climat agréable et tempéré, l'**équivalence boursière accordée à la Suisse**, mais limitée dans le temps, a résonné comme un coup de tonnerre dans ce ciel plutôt bleu. En effet, si une reconnaissance a été accordée, la Suisse demeure le seul Etat tiers à avoir reçu une équivalence limitée au 31 décembre 2018. Le Conseil fédéral n'a pas tardé à réagir. Considérant que cette décision visait à affaiblir la place financière Suisse, il a entrepris des travaux pour renforcer la compétitivité de la Suisse. La suppression du droit de timbre a notamment été mentionnée comme mesure.¹

RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 09.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin de protéger l'infrastructure boursière helvétique, le Conseil fédéral a décidé que si l'**Union européenne** (UE) n'accordait pas une **équivalence boursière illimitée dans le temps**, alors il recourrait au droit d'urgence pour soumettre les bourses européennes à une procédure d'équivalence similaire. Avec cette stratégie défensive, le Conseil fédéral applique la «loi du talion» pour défendre ses intérêts.²

DÉBAT PUBLIC

DATE: 12.12.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors qu'un accord institutionnel était toujours en salle d'attente à la fin d'année 2018, l'Union européenne (UE) a d'abord annoncé que, face à l'absence de progrès significatifs, la Suisse serait privée de l'équivalence boursière dès 2019. Cette décision inattendue a fait réagir la sphère politique helvétique. L'UDC, dans une rhétorique de conflit, a parlé de chantage et a prié le Conseil fédéral de mettre en place les mesures de rétorsion prévues par le Département des finances (DFF). Pour sa part, le PLR a refusé une logique de loi du talion. Le PS, par la voix de Carlo Sommaruga (ps, GE) s'est annoncé déçu du rapport de force «insupportable» imposé par l'UE. Finalement, la présidente de la Commission de la politique extérieure du Conseil national (CPE-CN), Elisabeth Schneider-Schneiter (pdc, BL) a dit craindre qu'une telle dynamique annonce la fin des relations bilatérales avec l'UE. Alors que la situation semblait bloquée, l'UE a finalement décidé, 1 mois plus tard, de **prolonger de 6 mois l'équivalence pour la bourse helvétique**. En résumé, l'UE, qui a d'abord montré les dents, a laissé la porte ouverte pour quelques mois encore. En 2019, les décisions relatives à l'accord institutionnel seront décisives dans le dossier sur l'équivalence boursière.³

DÉBAT PUBLIC

DATE: 30.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le 30 juin 2019, après plusieurs délais accordés à la Suisse, l'**Union européenne** (UE) a **mis fin à l'équivalence boursière avec la Suisse**. Cela implique qu'il n'est plus possible de négocier des titres suisses depuis les bourses européennes. Le Conseil fédéral a donc activé sa «riposte». Les plateformes de négoce qui siègent en Europe n'ont plus la possibilité de négocier des titres depuis la bourse helvétique. Alors que l'UE se place comme le principal partenaire commercial de la Suisse, et que les discussions sur l'Accord-cadre durent, la stratégie de riposte du Conseil fédéral semblait porter ses fruits début juillet. En effet, la bourse Suisse était à la hausse, car l'ensemble du négoce de titres helvétiques devaient désormais passer par la Suisse, et non plus être négocié dans les bourses européennes.⁴

1) AZ, BZ, BaZ, CdT, LT, LZ, 20.12.17; CdT, LT, WW, 21.12.17; AZ, BZ, BaZ, CdT, LT, Lib, TG, 22.12.17

2) Communiqué de presse Conseil fédéral; LT, NZZ, SGT, TA, 9.6.18

3) AZ, SGT, 30.10.18; AZ, LT, 7.11.18; SGT, 14.11.18; BaZ, 29.11.18; BaZ, Lib, NZZ, SGT, 1.12.18; LT, NZZ, SGT, 12.12.18

4) AZ, LT, Lib, 25.6.19; LT, TG, 26.6.19; AZ, 27.6.19; AZ, LT, TG, 28.6.19; AZ, BaZ, TG, 29.6.19; LT, 30.6.19; TG, 1.7.19; AZ, LT, Lib, 2.7.19; AZ, LT, Lib, 4.7.19; LT, 5.7.19